

Rapport public Parcoursup session 2022

Université Clermont Auvergne - Licence - Etudes culturelles - Parcours Tourisme, culture et territoires (7663)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Clermont Auvergne - Licence - Etudes culturelles - Parcours Tourisme, culture et territoires (7663)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	615	475	601	21	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux

Il est attendu des candidats en licence Mention **ETUDES CULTURELLES** :

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement**

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- **Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)**

Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- **Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle**

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en études culturelles, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Études culturelles laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement à la culture, aux patrimoines et aux arts.

- **Être sensibilisé à la culture et aux arts**

- Intérêt pour les questions et les enjeux territoriaux relevant de la culture, du patrimoine, de la lecture, des pratiques artistiques, et du numérique.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce parcours d'études propose un enseignement théorique et pratique à finalités professionnelles. Les métiers visés sont ceux du tourisme et de la culture, notamment ceux de la valorisation (patrimoines naturels et culturels), de la promotion (communication) et de l'animation (festivals, culture) des territoires.

Le plus de la formation :

- Un accompagnement tout au long du parcours
- Des intervenants professionnels
- Une professionnalisation progressive
- Stage obligatoire en N3 (de 4 à 12 semaines)

- Une licence professionnelle « guide conférencier - médiateur des patrimoines » possible en fin de N2.
- La formation peut être complétée par un master
- Possibilité de partir un semestre à l'étranger.

Plus d'informations : [Licence Etudes culturelles](#)

[Taux de réussite en première année](#) en fonction du baccalauréat

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective. La Commission d'examen des Vœux a ordonné les candidatures.

Elle a identifié des profils auxquels elle proposera une réponse OUI SI dans l'attente d'une analyse plus spécifique à la rentrée universitaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Prioritairement les notes en français, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Les notes en français, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Important
	Expression écrite et orale rédactionnelles		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Complémentaire
	Raisonnement logique et scientifique		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication		Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir		Fiche Avenir	Complémentaire
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet		Scolarité, Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Important

	Motivation et connaissances de la formation	Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...	Activités et centres d'intérêt, Projet de formation	Complémentaire

Signature :

Mathias BERNARD,
Président de l'établissement Université Clermont Auvergne